

CEDEF - Centre de documentation Économie-Finances

Un service documentaire ouvert à tous, sur place et à distance



Le **CEDEF** : historique et positionnement

Le Centre de documentation Économie – Finances a été **créé en 1980**

Il découle de la loi du 17 juillet 1978 sur **l'accès à l'information administrative**

Le Cedef est intégré au **Bureau documentation et archives (BDA)** en 2003

Au sein du **Secrétariat général**, le BDA rassemble le SAEF, le CRD, le Cedef et la gestion documentaire

Les principales missions du CEDEF

Faciliter l'accès du public professionnel et particulier à la **documentation administrative**

Répondre aux **besoins documentaires** avec un service questions réponses personnalisé

Prendre en charge toutes les demandes, **sur place ou à distance**

Assurer une **médiation** vers l'information et une **orientation** vers les services experts

Valoriser la documentation par une production spécifique et un traitement transversal

Anticiper la demande des usagers en proposant des **contenus en ligne**

Diffuser les **publications et textes officiels** des services et directions des ministères

Le service questions réponses du CEDEF

3 500 demandes par an en moyenne, soit environ **300 demandes par mois**

Réponse **sur place** (5%), par **téléphone** (20%), par **courrier électronique** (75%)*

Un public constitué de **particuliers** (62%), de **professionnels** (34%) et d'**étudiants** (4%)*

Des thèmes qui illustrent la diversité du ministère* :

***Fiscalité (27%) – Consommation (24%) – Entreprise (11%) – Banque (9%)
mais aussi : finances publiques, marchés publics, industrie, tourisme, etc.***

* Chiffres 2023

L'information en ligne sur le site du CEDEF

L'espace internet du Cedef, hébergé sur le portail du ministère : economie.gouv.fr/cedef

800 000 visites et 1 million de pages vues par mois en moyenne – chiffres 2023

Huit rubriques thématiques, près de 300 fiches pratiques

La base de données bibliographiques (Rébeca) du réseau documentaire du ministère

Six lettres d'information et de veille sur abonnement

Les fiches pratiques du Cedef

Le portail du Cedef regroupe près de 300 fiches pratiques.

Ces fiches contiennent des informations issues de sources publiques fiables et vérifiées.

Elles sont destinées à aider les citoyens à :

Comprendre les sujets économiques et financiers

S'informer sur les dispositifs mis en place par le ministère de l'Économie

Identifier les interlocuteurs compétents pour les accompagner dans leurs projets et démarches

Exemple de fiche pratique

Comment devenir micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) ?

Le micro-entrepreneur, ou auto-entrepreneur, bénéficie d'un régime unique et simplifié, destiné à faciliter un début d'activité.

Publications récentes sur les micro-entreprises

- Le [Conseil d'état annule le taux de cotisations applicable à certains auto-entrepreneurs](#) [e.f.f.r](#), 13 mars 2024.
- Le [décret n° 2024-152 du 28 février 2024](#) [e.f.f.r](#) fixe à compter du 1er mars 2024 de nouveaux seuils définissant la taille d'une entreprise (micro, petite, moyenne ou grande) et d'un groupe. Plus d'informations sur [les seuils définissant la taille des entreprises](#) [e.f.f.r](#) sur [service-public.fr](#).
- L'article 45 [e.f.f.r](#) de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 diminue le seuil de chiffre d'affaires du régime du micro-BIC à 15 000 € (au lieu de 77 700 €) pour les activités de meublés de tourisme non classés. Plus d'explications sur [les activités de meublés de tourisme](#) [e.f.f.r](#) dans le bulletin officiel des finances publiques - impôts.

Comment déclarer son activité de micro-entreprise ?

Depuis le 1er janvier 2023, toutes les entreprises doivent réaliser leurs formalités via le Guichet unique [e.f.f.r](#), géré par l'INPI. Il permet notamment un enregistrement au [registre national des entreprises \(RNE\)](#) [e.f.f.r](#), qui fusionne les registres existants.

L'ensemble des formalités prévues sur le guichet unique [e.f.f.r](#) est disponible depuis le 30 juin 2023. Cependant, une [procédure de secours](#) [e.f.f.r](#) a été instaurée pour pallier les problèmes du guichet unique et a été reconduite en 2024 par un [arrêté du 26 décembre 2023](#) [e.f.f.r](#).

[Portail e-procédures du guichet unique](#) [e.f.f.r](#)

Les lettres d'information thématiques du Cedef

Le Cedef publie 6 lettres d'information gratuites sur abonnement.

Le fil quotidien

Du lundi au vendredi, les derniers textes et publications de la sphère économique et financière publique.

La lettre hebdomadaire

Chaque vendredi, les nouveautés documentaires de la semaine : textes, publications, sites, dossiers en ligne, etc.

La veille Administration et données publiques

Tous les lundis, l'actualité des données publiques et de l'administration électronique.

La veille Tourisme : tendances et innovations

Tous les mardis, les évolutions et les pratiques innovantes dans le secteur du tourisme.

La veille Jeux olympiques Paris 2024

Tous les mercredi, l'actualité des retombées économiques des Jeux : finances publiques, consommation, transports...

La veille Industrie et nouvelles technologies

Tous les jeudis, l'actualité des innovations favorisant le développement du secteur industriel.

Les lettres de diffusion sont produites à l'issue d'un [processus de veille interne quotidien](#), qui alimente l'ensemble du circuit d'information du Cedef : lettres, pages internet, service questions réponses.

La démarche qualité du CEDEF

Le Cedef détient le **Label Marianne** depuis 2007, avec un contrôle par audit externe

Une démarche qui évolue vers le programme **Services publics +** depuis 2023

Gestion stricte de la procédure de traitement, surveillance des **délais de réponse**

Enquête de ressenti : accueil, rapidité, bienveillance, satisfaction globale

Un **taux de satisfaction** globale toujours autour de 90 %

La diffusion des **publications et textes officiels**

En tant que service du Secrétariat général des ministères économiques et financiers, le Cedef assure des prestations de diffusion pour le compte des directions et services.

Les publications officielles de Bercy au **Répertoire des informations publiques (RIPMEF)**

Les **documents administratifs** produits ou détenus par les services

Les **circulaires et instructions** des ministres aux Préfets

Les textes officiels au **Bulletin officiel de l'administration centrale** du ministère

Restons connectés



Le Cedef est sur X [@DocCedef](#) et sur LinkedIn

L'ensemble des services du Cedef sur le portail economie.gouv.fr/cedef





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat Général / CEDEF - Centre de documentation
Économie-Finances